

# MOOREA FUND DÉCROCHE LES ÉTOILES

Trois fonds obtiennent 5 étoiles Morningstar !

Nous sommes fiers de vous annoncer que trois fonds de la gamme Moorea Fund ont obtenu la note maximale de **5 étoiles Morningstar\*** :

- **Moorea Fund – Euro Fixed Income**
- **Moorea Fund – Structured Income**
- **Moorea Fund – Short Term Bonds**

Une distinction qui salue leurs performances et leurs régularités au cours de ces dernières années.



## MOOREA FUND EN UN CLIN D'OEIL



**20** compartiments



**3,5** milliards d'euros d'actifs



Une gamme couvrant **l'ensemble des classes d'actifs** : actions, obligations, diversifiés et alternatifs.



**10** parts notées **5 étoiles Morningstar**

& **20** parts notées 4 étoiles.

\* Les 10 % des fonds les meilleurs reçoivent une note de 5 étoiles ; les 22,5 % suivant reçoivent 4 étoiles ; les 35 % suivant ont 3 étoiles ; les 22,5 % suivant 2 étoiles et les 10 % les moins bons ont 1 étoile. À quelques exceptions près, tout fonds ayant un historique de performance d'au moins trois ans est noté.

Pour plus d'informations sur le fonds, veuillez vous référer au prospectus ou au Document d'Information Clés pour l'Investisseur (KID PRIIPS), incluant des informations sur les risques et les frais liés au fonds. Les frais récurrents sont calculés annuellement.

Données Morningstar : © 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document : 1. sont la propriété de Morningstar et/ou de leur fournisseur de contenu ; 2. ne doivent pas être copiées ou distribuées ; et 3. ne sont pas garanties d'être à jour, complètes et précises. Ni Morningstar ni ses fournisseurs ne sont responsables de dommages ou pertes résultant de l'usage de ces informations.

# MOOREA FUND EURO FIXED INCOME

L'accès à l'ensemble des opportunités de l'univers obligataire

Moorea Fund – Euro Fixed Income est **un fonds obligataire « tout terrain », avec une faculté d'adaptation à toutes les configurations de marché**, notamment dans des environnements de taux bas ou de remontée des taux.

La philosophie du compartiment est de rechercher une performance stable et régulière en maîtrisant les risques tout au long du cycle.

Tout en conservant un profil obligataire « investment grade », le Gérant du fonds a la flexibilité de saisir les opportunités de l'ensemble du marché obligataire : dette souveraine, obligations d'entreprises Investment Grade & High Yield, dettes émergentes, obligations convertibles et produits structurés.

Le fonds, majoritairement investi dans des instruments libellés en euros, peut de façon opportuniste être exposé à des titres libellés dans d'autres devises.

Classé article 8 selon la réglementation SFDR, le fonds vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales au cœur de sa stratégie d'investissement. Il a ainsi vu son engagement, envers une économie plus responsable, récompensé par l'obtention du « LuxFLAG ESG Label ».



## UNE PERFORMANCE RELATIVE AU RENDEZ-VOUS

Moorea Fund - Euro Fixed Income a reçu la note Morningstar de 5 étoiles pour la qualité de sa performance ajustée du risque depuis son lancement (21/03/2014), dans la catégorie Obligations EUR Diversifiées.

Moorea Fund - Euro Fixed Income affiche sur 5 ans une performance positive de + 5,38 %<sup>(1)</sup> et une surperformance de + 7,30% par rapport à son indice de référence<sup>(2)</sup>.

## HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES

Performances base 100



	YTD 2023	2022	2021	2020	2019	2018	1 an	3 ans	5 ans
Moorea Euro Fixed Income	8,95%	-10,23%	0,98%	0,68%	6,11%	-3,12%	8,75%	-1,26%	5,38%
Indice de référence <sup>2</sup>	5,89%	-10,64%	-0,67%	1,33%	2,95%	-0,22%	5,36%	-6,03%	-1,92%
+/- Indice	3,06%	0,41%	1,64%	-0,65%	3,16%	-2,91%	3,39%	4,77%	7,30%

\* Source: Bloomberg, Société Générale Private Wealth Management 20/12/2023. **1.** 50% ICE BofA 3-5 Year Euro Corporate Index - 50% ICE BofA 3-5 Year Euro Government Index

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. **1.** Performance de la part RE au 20/12/2023. **2.** 50% ICE BofA 3-5 Year Euro Corporate Index - 50% ICE BofA 3-5 Year Euro Government Index

## INFORMATIONS CLÉS

Part du fonds	ISIN	Frais courants annuels**
RE Retail EUR Accumulation	LU1023727867	1,00 %
RE-D Retail EUR Distribution	LU1023727941	1,00 %
RUHE Retail USD Accumulation	LU1137258932	1,00 %
IE Instist EUR Accumulation	LU1023728089	0,80 %

Horizon d'investissement	5 ans
Profil de risque/rendement UCITS	2

Devise	EUR
Valeur liquidative d'origine	250
Date de 1 <sup>re</sup> valeur liquidative	21/03/2014
Valeur liquidative au 19/12/2023	283.75
Actif nets du fonds (EUR)	146 560 000
Coûts d'entrée maximum	5,0 %
Coûts de sortie (après 1 an)	0,0 %
DIC PRIIPS : langues disponibles	RO/NL/FR/ES/EN/DE/EL
Prospectus : langues disponibles	EN

Pour plus d'informations sur le fonds, veuillez vous référer au prospectus ou au Document d'Information Clés pour l'Investisseur (KID PRIIPS), incluant des informations sur les risques et les frais liés au fonds. Les frais récurrents sont calculés annuellement.

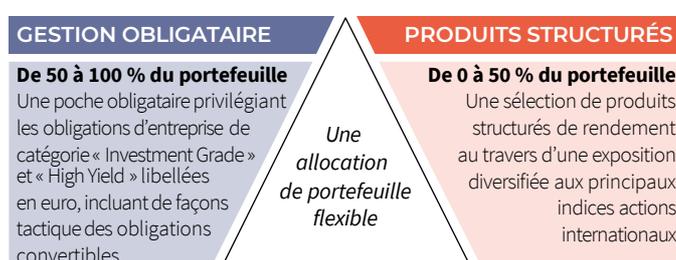
Données Morningstar : © 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document : 1. sont la propriété de Morningstar et/ou de leur fournisseur de contenu ; 2. ne doivent pas être copiées ou distribuées ; et 3. ne sont pas garanties d'être à jour, complètes et précises. Ni Morningstar ni ses fournisseurs ne sont responsables de dommages ou pertes résultant de l'usage de ces informations.

# MOOREA FUND STRUCTURED INCOME

Une stratégie « Total Return » non contrainte et opportuniste

Moorea Fund – Structured Income présente une stratégie au caractère particulièrement innovant. Elle allie deux sources de rendement complémentaires : une gestion obligataire complétée par une diversification opportuniste en produits structurés.

« Une gestion de portefeuille opportuniste pour tirer parti de conditions de marché variées »



Classé article 8 selon la réglementation SFDR, le fonds vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales au cœur de sa stratégie d'investissement. Il a ainsi vu son engagement, envers une économie plus responsable, récompensé par l'obtention du « LuxFLAG ESG Label ».



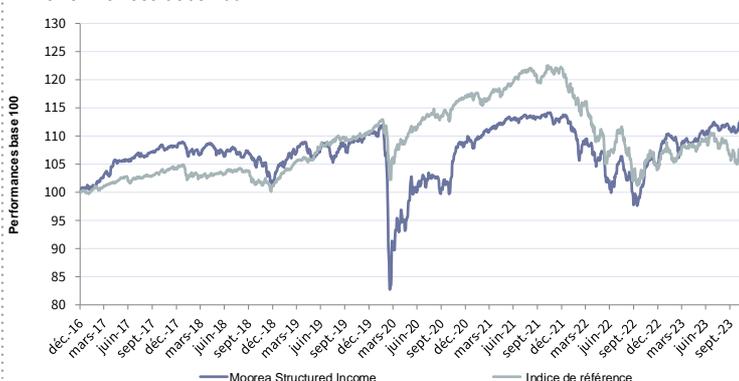
## UNE GESTION DYNAMIQUE RÉCOMPENSÉE

Moorea Fund – Structured Income a reçu la note Morningstar de 5 étoiles pour sa performance, dans la catégorie Allocation EUR Prudente – International.

Moorea Fund – Structured Income affiche sur 5 ans, une progression de +14,11 %<sup>(1)</sup> et une surperformance de +1,61% par rapport à son indice de référence<sup>(2)</sup>.

## HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES

Performances base 100



	YTD 2023	2022	2021	2020	2019	2018	1 an*	3 ans*	5 ans*
Moorea Structured Income	11,59%	-7,24%	4,16%	-1,31%	8,16%	-5,67%	11,89%	7,76%	14,11%
Indice de référence <sup>2</sup>	8,92%	-14,64%	4,19%	6,06%	9,18%	-2,91%	8,33%	-2,81%	12,50%
+/- Indice	2,67%	7,40%	-0,03%	-7,36%	-1,01%	-2,76%	3,56%	10,57%	1,61%

\* Source : Bloomberg, Société Générale Private Wealth Management – 20/12/2023

<sup>2</sup>80% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR - 20% MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index

\* Source: Bloomberg, Société Générale Private Wealth Management – 20/12/2023. **1.** Performance de la part RE au 20/12/2023. **2.** 80% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR - 20% MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. **1.** Performance de la part RE au 20/12/2023. **2.** 80% Bloomberg Global-Aggregate Total Return Index Value Hedged EUR - 20% MSCI World 100% Hedged to EUR Net Total Return Index

## INFORMATIONS CLÉS

Part du fonds	ISIN	Frais courants annuels**
RE Retail EUR Accumulation	LU0538387076	1,80 %
RE-D Retail EUR Distribution	LU0859659996	1,80 %
IE Insttit EUR Accumulation	LU2108470654	1,20 %
RUHE Retail USD Accumulation	LU0979137147	1,80 %

Horizon d'investissement	3-5 ans
Profil de risque/rendement UCITS	4

Devise	EUR
Valeur liquidative d'origine	1 000
Date de 1 <sup>re</sup> valeur liquidative	07/01/2011
Valeur liquidative au 19/12/2023	1092.10
Actif nets du fonds (EUR)	81 310 000
Coûts d'entrée maximum	5,00 %
Coûts de sortie (après 1 an)	0,00 %
DIC PRIIPS : langues disponibles	NL / FR/ EN / DE
Prospectus : langues disponibles	EN

Pour plus d'informations sur le fonds, veuillez vous référer au prospectus ou au Document d'Information Clés pour l'Investisseur (KID PRIIPS), incluant des informations sur les risques et les frais liés au fonds. Les frais récurrents sont calculés annuellement.

Données Morningstar : © 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document : 1. sont la propriété de Morningstar et/ou de leur fournisseur de contenu ; 2. ne doivent pas être copiées ou distribuées ; et 3. ne sont pas garanties d'être à jour, complètes et précises. Ni Morningstar ni ses fournisseurs ne sont responsables de dommages ou pertes résultant de l'usage de ces informations.

# MOOREA FUND SHORT TERM BONDS

## Une stratégie «Short Term» pour rémunérer des excédents de trésorerie

Moorea Fund – Short Term Bonds vise à générer des revenus et une appréciation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance principalement libellés en euros et de type « Investment Grade », sur un horizon d'investissement recommandé de 3 ans. **Un profil défensif combinant la qualité des émetteurs et des rendements attractifs, avec une gestion durable.**

Le Compartiment vise en outre à relever les défis à long terme du développement durable par la combinaison d'éléments financiers et extra-financiers, en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

- Une solution de gestion active pour rémunérer des excédents de trésorerie.
- Une stratégie polyvalente en combinant les critères financiers (diversification, qualité des émetteurs) ainsi que les critères ESG garantis de transparence.
- Un positionnement sur la partie courte de la courbe des taux pour profiter des rendements à court terme attractifs.

Classé article 8 selon la réglementation SFDR, le fonds vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales au cœur de sa stratégie d'investissement. Il a ainsi vu son engagement, envers une économie plus responsable, récompensé par l'obtention du « LuxFLAG ESG Label ».



## UNE GESTION «SHORT TERM» RÉCOMPENSÉE

Moorea Fund – Short term bonds a reçu la note Morningstar de 5 étoiles pour sa performance, dans la catégorie Obligations EUR Diversifiées Court Terme.

Moorea Fund – Short Term Bonds affiche une progression de +5,94%<sup>(1)</sup> sur 5 ans, et une surperformance de +4,57% par rapport à son indice de référence<sup>(2)</sup>.

## HISTORIQUE DE PERFORMANCES NETTES

Performances base 100



	YTD 2023	2022	2021	2020	2019	2018	1 an*	3 ans*	5 ans*
Moorea Short Term Bonds	4,44%	-2,99%	0,75%	0,47%	3,34%	-3,67%	4,58%	2,05%	5,94%
Indice de référence <sup>2</sup>	4,26%	-4,26%	-0,07%	0,39%	1,22%	-0,25%	4,16%	-0,28%	1,37%
+/- Indice	0,17%	1,27%	0,82%	0,08%	2,12%	-3,42%	0,42%	2,32%	4,57%

\* Source : Bloomberg, Société Générale Private Wealth Management – 20/12/2023

<sup>2</sup>80% ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index - 20% ESTR Compounded Index

\* Source: Bloomberg, Société Générale Private Wealth Management – 20/12/2023. **2.** 80% ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index - 20% ESTR Compounded Index

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. **1.** Performance de la part RE au 20/12/2023. **2.** 80% ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index - 20% ESTR Compounded Index

## INFORMATIONS CLÉS

Part du fonds	ISIN	Frais courants annuels**
RE Retail EUR Accumulation	LU1115951946	0.70 %
RE-D Retail EUR Distribution	LU1115981182	0.70 %
IE Insttit EUR Accumulation	LU1115981935	0.56 %

Horizon d'investissement	5 ans
Profil de risque/rendement UCITS	2

Devise	EUR
Valeur liquidative d'origine	250
Date de 1 <sup>re</sup> valeur liquidative	21/03/2014
Valeur liquidative au 19/12/2023	248.58
Actif nets du fonds (EUR)	21 090 000
Coûts d'entrée maximum	5,00 %
Coûts de sortie (après 1 an)	0,00 %
DIC PRIIPS: langues disponibles	NL / FR / ES / EN / DE
Prospectus: langues disponibles	EN

Pour plus d'informations sur le fonds, veuillez vous référer au prospectus ou au Document d'Information Clés pour l'Investisseur (KID PRIIPS), incluant des informations sur les risques et les frais liés au fonds. Les frais récurrents sont calculés annuellement.

Données Morningstar : © 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document : 1. sont la propriété de Morningstar et/ou de leur fournisseur de contenu ; 2. ne doivent pas être copiées ou distribuées ; et 3. ne sont pas garanties d'être à jour, complètes et précises. Ni Morningstar ni ses fournisseurs ne sont responsables de dommages ou pertes résultant de l'usage de ces informations.

# GLOSSAIRE (1/2)

## Action

Une part des capitaux propres de l'entreprise lorsque celle-ci est constituée en société anonyme. Elle constitue donc une source de financement pour l'entreprise. Elle a une durée de vie illimitée et donne droit au bénéfice et à la participation à la gestion de l'entreprise via le droit de vote.

## Capital garanti

À l'échéance, un produit structuré à capital garanti rembourse au minimum 100 % du capital net investi à échéance. L'investisseur supporte néanmoins le risque lié à l'émetteur du produit structuré. En cas de défaut de l'émetteur, il y a un risque de perte en capital.

## Capital protégé

Un produit à capital protégé ne garantit pas le remboursement de l'intégralité du capital investi. Le principal risque associé à ce type de produit est un risque de perte en capital, lié aux fluctuations à la hausse ou à la baisse des marchés de capitaux. Il y a un risque de perte en capital partiel ou total selon la nature de la protection.

## Date de maturité

Date finale de remboursement d'un emprunt ou autre instrument financier à laquelle le montant global et tous les intérêts restants ont été reversés.

## Émetteur

Dans le cas d'un produit structuré, un émetteur est une entité qui émet et distribue des produits de placement. Un émetteur peut être une banque ou une société spécialement créée à cet effet. Dans le cas d'une obligation, un émetteur est une entité (gouvernement, entreprise, agence gouvernementale ou autre) qui émet des obligations et emprunte ainsi les montants nécessaires à son financement.

## ETF (*Exchange-Traded Fund*)

Appelé Index Tracker ou fond indiciel coté. Il s'agit d'un type de fonds de placement en valeurs mobilières, négociable en bourse et reproduisant un indice boursier (un « fonds indiciel »), un actif ou tout simplement une stratégie.

## Fonds actions

Fonds constitués majoritairement d'actions. Dans cette catégorie, les gérants se donnent toutefois quelques latitudes, comme celle de conserver un matelas de liquidités plus ou moins important ou d'incorporer des produits sécurisés du type monétaire et/ou obligataire.

## Fonds alternatif

L'ensemble des fonds d'investissement qui ne tombent pas dans le champ d'application de la Directive européenne 2009/65/CE du 13 Juillet 2009 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, telle que modifiée ou remplacée.

## Fonds monétaire

Placement dont l'objectif est de réaliser une performance en liaison avec le taux directeur de la Banque centrale européenne.

## Marché émergent

Marché / pays en voie d'industrialisation pour lequel le potentiel de croissance est important.

## Obligations

Titre de dette à long terme. L'obligation peut être émise par un État, une collectivité locale ou une entreprise.

## Obligations à haut rendement (*High Yield*)

Émissions obligataires qui proposent un fort rendement en contrepartie d'un haut niveau de risque.

## Obligation « Investment Grade »

Obligations créées par des émetteurs privés pour lesquelles les notations des agences de rating se situent entre AAA et BBB-. Les obligations « Investment Grade » sont donc considérées comme ayant un niveau de risque de non remboursement faible.

## Obligations souveraines (d'Etat)

Titre de créance émis par un gouvernement national dans un pays donné et généralement libellé dans sa monnaie locale.

## Produit Structuré

Les produits structurés sont des solutions de placement élaborées à partir de plusieurs instruments financiers. Ils conjuguent un ou plusieurs actifs financiers tels que les actions, devises, taux d'intérêt et peuvent être associés à une composante plus sophistiquée de type optionnel.

## YTD

Year-to-date (YTD) est un terme anglais, pour définir la période qui s'étend du début de l'année en cours jusqu'au jour présent exclu.

# GLOSSAIRE (2/2)

## NOTE DE QUALITÉ ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

LETTRE	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
NOTE	0-1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

## REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

## SCIENCE-BASED TARGETS

Les « Science-based targets » offrent aux entreprises une voie clairement définie vers une croissance à l'épreuve du temps en précisant de combien et à quelle vitesse elles doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes aux objectifs de l'accord de Paris - limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

## PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le Pacte mondial des Nations Unies est un pacte non contraignant visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations unies est un cadre de principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Le Pacte mondial des Nations unies est la plus grande initiative mondiale en faveur du développement durable des entreprises, avec 13 000 entreprises participantes et autres parties prenantes dans plus de 170 pays, et poursuit deux objectifs: « Intégrer les dix principes dans les activités des entreprises à travers le monde » et « Catalyser des actions en faveur d'objectifs plus larges des Nations unies, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (SDG) ».

## CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...)

L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert**: indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune**: indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange**: indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge**: indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse: Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

## EMPREINTE CARBONE

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le Protocole sur les gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories :

- **Périmètre direct** provenant des ressources de la société
- **Périmètre indirect** provenant de la consommation de l'électricité de la société
- **Périmètre indirect** provenant des conséquences de l'activité de la société mais pas sous contrôle de l'entreprise.

Les émissions de GES sont comparées aux ventes de chaque société et ajustées en fonction du poids de sécurité dans le portefeuille. Cette approche nous permet d'évaluer l'exposition du portefeuille aux sociétés à forte émission de carbone et le risque carbone.

# INFORMATION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

**Société Générale Luxembourg (SGL) et Société Générale Private Wealth Management S.A. (SGPWM)** (en tant que gérant financier par délégation des mandats) sont soumis au nouveau règlement européen « **SFDR** » (**Sustainable Finance Disclosure Regulation**) adopté le 27 novembre 2019 par le Parlement européen et le Conseil de l'Union Européenne et mis en œuvre depuis Mars 2021.

Ce règlement a pour objectif d'harmoniser, au niveau européen, la prise en compte et la communication par les gérants de portefeuilles des critères extra-financiers dans le but d'une plus **grande transparence vis-à-vis de leurs clients**. Les critères extra-financiers permettent d'apprécier l'action des agents économiques sur les enjeux de développement durable et sont regroupés sous les 3 piliers ESG :



## ENVIRONNEMENT

*Par exemple :* l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre et le traitement des déchets.



## SOCIAL

*Par exemple :* le respect des droits humains et des droits des travailleurs, la gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, diversité).



## GOVERNANCE

*Par exemple :* l'indépendance des conseils d'administration, à la rémunération des dirigeants et au respect des droits des actionnaires minoritaires.

En accord avec la raison d'être du groupe Société Générale, qui est de construire ensemble un monde plus durable, SGL et SGPWM prennent en compte dans leur service de gestion de portefeuilles « **des risques de durabilité** » tout en pilotant les incidences négatives sur « **les facteurs de durabilité** ».

- **Un risque en matière de durabilité** est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
- **Les facteurs de durabilité** correspondent à « des questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption ».

Selon la politique d'investissement de SGL, ([www.societegenerale.lu/fr/societe-generale-luxembourg/engagement-rse/](http://www.societegenerale.lu/fr/societe-generale-luxembourg/engagement-rse/))

**votre mandat intègre dans son processus d'investissement des facteurs de durabilité** consistant

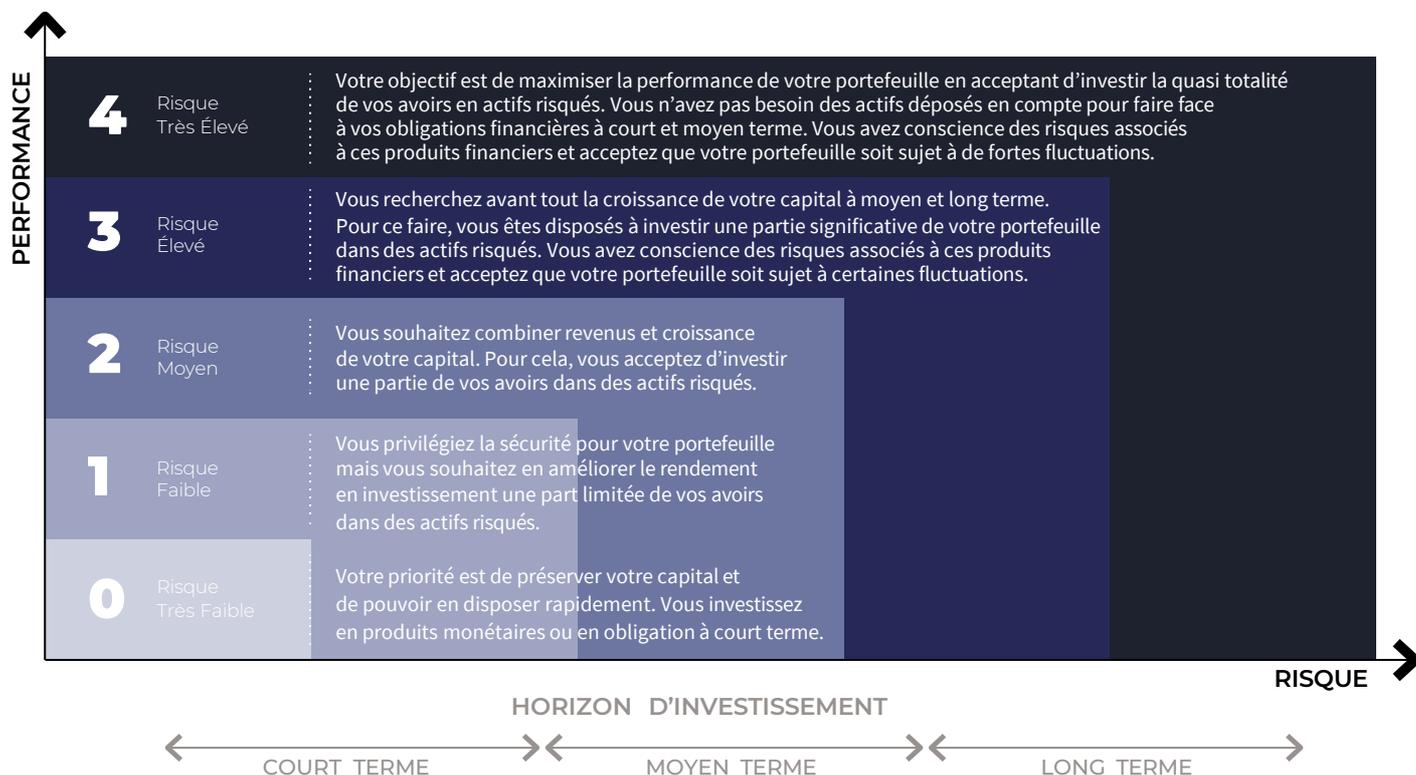
- à appliquer des exclusions ESG,
- à se référer aux notations ESG mises à la disposition des gérants, et enfin
- à suivre des indicateurs d'incidences négatives.

# FACTEURS DE RISQUES (1/2)\*

## NIVEAU DE RISQUE

Dans le but d'attirer l'attention de notre clientèle sur le risque lié à chaque solution d'investissement, Société Générale Private Banking Luxembourg ligne métier du groupe Société Générale opérant à travers des départements ou entités juridiques distinctes (succursales ou filiales), agissant sous la marque « Société Générale Private Banking », dont Société Générale Luxembourg a classé chaque produit en fonction de son niveau de risque spécifique, sur une échelle de risque allant du niveau le moins risqué au niveau le plus risqué.

Cette classification de risques représente un indicateur de risque interne à Société Générale Luxembourg. Il existe cinq niveaux de risque, de R0 (risque le plus faible) à R4 (risque le plus élevé) :



Par exemple, la mention Niveau de risque R1 correspond à un profil de risque défensif. Ces indicateurs se fondent sur la Value at Risk 95 % 1 an (VaR). La VaR correspond au montant maximal que le portefeuille considéré peut perdre dans des conditions normales de marché sur une période donnée avec une probabilité donnée. Si la VaR 95 % 1 an s'élève à y %, cela signifie que la probabilité que le portefeuille ne perde pas plus de y % de sa valeur en un an s'élève à 95 %.

### Risque de contrepartie

Il se réfère au risque de défaillance d'une contrepartie entraînant un non-paiement. Le Compartiment peut être exposé au risque de contrepartie via l'utilisation de produits dérivés de gré à gré conclus par un commun accord avec une institution de crédit.

### Risque de liquidité

Le Compartiment peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment et au prix les plus avantageux et celui-ci peut ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

### Risque de crédit

Il se réfère à la probabilité que le Compartiment puisse perdre de l'argent si un émetteur se trouve dans l'incapacité de satisfaire ses obligations financières, telles que le paiement du principal et/ou des intérêts relatifs à un instrument.

### Risque opérationnel

Le risque opérationnel se réfère à un échec ou à un retard dans le système, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services, lequel pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

### Risque de marché

La valeur des actions et des titres assimilables aux actions peut fluctuer en fonction des performances de chaque société et des conditions générales du marché.

\* Ce document ne répertorie pas tous les risques (ou autres études) qui seraient susceptibles d'influencer l'investisseur à réaliser une transaction. Aussi, nous vous recommandons de faire appel à un conseil professionnel. Outre les risques mentionnés, d'autres risques peuvent affecter la performance du Compartiment. Veuillez consulter le prospectus du Fonds

# FACTEURS DE RISQUES (2/2)\*

## NIVEAU DE RISQUE ET RENDEMENT UCITS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Cet indicateur est basé sur une échelle allant de 1 à 7, du niveau de risque le plus faible (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque), au plus élevé. Le score indiqué combine deux types de risque: le risque de marché (les fluctuations de la valeur des investissements) avec le risque de crédit (la possibilité que l'établissement ne puisse pas rembourser). Les pertes potentielles liées aux performances futures sont maintenues à un faible niveau, et il est peu probable que de mauvaises conditions de marché aient un impact sur notre capacité à vous payer.

***Ceci est une communication publicitaire.***

***Veillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés(DIC PRIIPS) avant de prendre toute décision finale d'investissement, disponibles gratuitement sur <https://sgpwm.societegenerale.com/fr/>.***

***Le Document d'Information Clé aux Investisseurs doit être lu avant toute décision d'investir.***

\* Ce document ne répertorie pas tous les risques (ou autres études) qui seraient susceptibles d'influencer l'investisseur à réaliser une transaction. Aussi, nous vous recommandons de faire appel à un conseil professionnel. Outre les risques mentionnés, d'autres risques peuvent affecter la performance du Compartiment. Veuillez consulter le prospectus du Fonds

# AVERTISSEMENT

Le présent document vise uniquement à présenter les stratégies et opportunités d'investissement dans le cadre d'une offre de gestion de portefeuille et sont identifiées par Société Générale Private Wealth Management S.A., agissant sur délégation de de Société Générale Luxembourg, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 11 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B6061.

Il est destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis et ne peut être ni transmis ni porté à la connaissance de tiers. Il est de la responsabilité de toute personne en possession de ce document de s'informer et de respecter les dispositions légales et réglementaires de la juridiction concernée.

Le prix et la valeur des produits financiers ainsi que les revenus qui en dérivent peuvent fluctuer, à la hausse comme à la baisse, et vous pouvez ne pas récupérer le capital initialement investi.

Les variations de taux de change peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur, le prix et le revenu des produits financiers libellés dans une devise différente de la vôtre. La présente information est communiquée à titre indicatif et peut être modifiée en fonction des fluctuations des marchés.

Les investisseurs potentiels sont invités à se référer aux informations, en particulier liées aux risques associés, contenues dans la documentation détaillée (prospectus, termes et conditions définitifs (term-sheet), fiche produit...) disponible pour ce(s) produit(s) spécifique(s) ; cette dernière ayant seule une valeur contractuelle. La performance passée n'est pas indicative de la performance future.

Les services et investissements auxquels il est fait référence peuvent avoir des conséquences fiscales, juridiques ou comptables et il est important de rappeler que nous ne fournissons pas de tels conseils.

Aussi, nous vous recommandons de faire appel à un conseil professionnel afin d'évaluer les conséquences fiscales, juridiques ou comptables liées à votre situation personnelle.

## **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT S.A.**

11, AVENUE EMILE REUTER - L-2420 LUXEMBOURG

[WWW.SGPWM.SOCIETEGENERALE.COM](http://WWW.SGPWM.SOCIETEGENERALE.COM)

SOCIÉTÉ ANONYME – R.C.S LUXEMBOURG B60.963 – SOCIÉTÉ DE GESTION  
AGRÉÉE ET SUPERVISÉE PAR LA CSSF, 283, ROUTE D'ARLON L-1150  
LUXEMBOURG ET SOUMISE AU CHAPITRE 15 DE LA LOI LUXEMBOURGEOISE  
DU 17 DÉCEMBRE 2010 RELATIVE AUX ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF,  
TELLE QUE MODIFIÉE.

Ref.: (A)731093 - Crédit photo: XXXXXXX. No use without permission.  
N° ADEME : FR231725\_031VZM. 10/2023.

